

Contrat proposé par **ACTIFORME**
Assureur des Métiers du Sport & de la Forme

Cabinet CHATENAY ASSURANCES
Assureurs Conseils Associés

74, rue J. Longuet BP 33 92293 CHATENAY MALABRY Cx
Tél : 01 43 50 31 93 - Fax: 01 43 50 14 00
Email: chatenayassurances@wanadoo.fr

Courtage d'Assurances - RC Nanterre N°A 326 815 024
Garantie financière et assurance de Responsabilité Civile
Professionnelle conformes aux articles 530-1 et 530-2 du
Code des Assurances.

et souscrit auprès de

DAS

(DEFENSE AUTOMOBILE ET SPORTIVE)
34, place de la République - 72045 LE MANS Cedex 2

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes.
Entreprise privée régie par le code des assurances.
RCS Le Mans 775 652 12 - Certifié ISO 9001 N° 89643



ACTIFORME

ASSURANCES & PATRIMOINE

Document non contractuel
Dépliant PJ - Com. D 7 - maj 010106

**PROTECTION
JURIDIQUE**

**Centres Sportif & de
Mise en Forme**

**Métiers de la Forme
& du Bien-Etre**

Esthétique & Beauté

Coach

ACTIFORME®
L'ASSUREUR DES METIERS DU SPORT & DE LA FORME

OBJECTIF DU CONTRAT

- **Connaître vos droits, les faire valoir et les défendre... Avec REPERES, votre protection est totale !**
- **Garantir aux professionnels du Sport d'être assisté et défendu** en cas de litige relatif à leur activité professionnelle, à la gestion de leur entreprise et au domaine social.
- **Répondre à un réel besoin de protection.**

Le leader de la Protection Juridique et Fiscale vous garantit et vous protège.

- Protection Prud'homale et sociale
- Protection Juridique des dirigeants de l'entreprise et des représentants légaux
- Protection vis-à-vis des clients et des fournisseurs
- Protection pénale et administrative
- Protection immobilière
- Assistance à la communication de crise

Sur simple appel téléphonique, 6/7j, des juristes vous informent précisément.

Près de 70% des problèmes sont résolus grâce aux renseignements juridiques documentés. Ce mode préventif peut vous éviter une procédure lourde !

Nos experts vous accompagnent et vous aident à trouver une solution négociée au mieux de vos intérêts.

Après l'étude de votre dossier, ils vous aident à mieux cerner votre problème, vous conseillent et vous assistent dans la résolution de votre conflit.

Vos frais de procédure et d'avocat sont pris en charge.

Si la seule issue est l'action en justice, vos frais de procédure, d'expertise et les honoraires d'avocat sont pris en charge jusqu'à 20.000 ou 30.000 € par litige, selon la formule choisie. Nos juristes vous assistent d'un bout à l'autre de la procédure et s'assurent que les décisions vous concernant sont bien appliquées.

AUJOURD'HUI ETRE RESPONSABLE D'ENTREPRISE, C'EST...

Connaître les risques pour les éviter

Prévoir les conflits

Préserver ses intérêts face à un litige ou à un problème juridique

Exemples de litiges :

" **J'ai demandé à mon bailleur d'effectuer des réparations dans mon club...**

Celui-ci refuse, prétextant que ce sont des réparations locatives, donc à ma charge "

" **Je suis victime d'une concurrence déloyale...**

Une association sportive se livre à des pratiques para commerciales préjudiciables à mon activité. Quels sont les moyens d'action ? "

" **J'ai licencié mon salarié pour faute grave...**

Je suis maintenant assigné en dommages et intérêts pour absence de préavis "

" **Quelles sont les règles de versement des cotisations à l'URSSAF...? "**

" **Le matériel qu'on m'a livré ne fonctionne pas normalement...**

Le fournisseur invoque une mauvaise manipulation de ma part ; il refuse de reconnaître un défaut de fabrication et ne veut pas faire jouer la garantie "

La PROTECTION JURIDIQUE des « Professions du sport », c'est l'assurance d'être assisté en cas de litige relatif à votre activité professionnelle et au domaine social.

TARIFS

La cotisation annuelle varie en fonction de l'activité précise, du nombre de personnes travaillant dans l'entreprise (*salarié ou non*), et/ou de votre chiffre d'affaires hors taxes, selon le cas.

Exemples de tarifs annuels ttc 2006 :

Coach sportif travaillant seul :	110 €
Club sportif 7 personnes et CA 300.000 € :	303 €

COMMENT SOUSCRIRE ?

Pour tous renseignements et souscrire à ce contrat, veuillez appeler notre Cabinet au : 01 43 50 31 93